

**LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA JEUNESSE  
POUR LE SERVICE BIBLIOTHEQUES  
RECRUTE**

**UN·E DIRECTEUR·TRICE DES MEDIATHEQUES**

**Cat. A : Cadre d'emploi des conservateurs de bibliothèque**

Placé sous l'autorité du Directeur de la Culture et dans le cadre des orientations de la politique de développement culturel de la Ville, le Directeur/la Directrice des médiathèques, définit les rôles et contributions des médiathèques du réseau en faveur des enjeux sociaux, économiques et culturels de la collectivité. Conduit un projet à l'échelle du territoire, optimise et contrôle l'emploi des ressources. Ses missions sont les suivantes :

**Elaborer et conduire une politique innovante de lecture publique sur l'ensemble du territoire,**

- Identification des besoins de la population en termes d'information, de formation et de culture
- Définitions des orientations stratégiques et de leur traduction en plans d'actions/projets

**Piloter et coordonner les trois médiathèques** en concertation avec l'équipe de direction :

- Définition du projet d'établissement, en prenant en compte les mutations du métier et le devenir des bibliothèques-médiathèques
- Animation et coordination de l'équipe de direction des médiathèques, constituée des cinq responsables des différents équipements ou sections,
- Gestion administrative et financière,
- Définition de l'organisation (moyens techniques et humains) et des procédures afin d'optimiser l'efficacité et la qualité de l'offre documentaire, des services au public, et des actions menées
- Encadrement, formation du personnel
- Communication des médiathèques

**Elaborer et conduire la politique d'acquisition :**

- Impulsion et coordination de la définition et de la mise en œuvre de la politique documentaire,
- Mise en œuvre d'un plan de développement des collections,
- Mise en œuvre de la valorisation des collections

**Définir le service public, la politique d'accueil et d'information des publics :**

- Prêt, orientation, conseils et accompagnement du public dans la recherche et l'évaluation de l'information (enfants, adolescents et adultes), services (reprographie, impressions multimédia, réservations, suggestions d'achats, etc.)
- Conduite de la réflexion sur l'organisation des espaces et des collections, les conditions d'accès du public, et sur tous les outils d'aide au public tels que le catalogue, le Portail etc.

**Développer des actions inter-partenariales pour l'élargissement et la fidélisation des nouveaux publics,** en attachant une attention particulière aux publics les plus démunis face à la lecture, aux publics empêchés ou handicapés.

**Mettre en œuvre et développer des actions en faveur du développement de la lecture publique et du rayonnement des équipements** (promotion du livre et de la lecture, de la littérature, de la culture, des arts, des sciences et techniques, et de la musique dans le cadre de la politique culturelle de la Ville) auprès de tous les publics

- Organisation annuelle d'une saison des médiathèques
- Développement et suivi de projets en collaboration avec les partenaires institutionnels ou associatifs de la ville
- Participation aux projets initiés par la Ville
- Participation à la réflexion et à la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville

**Mettre en place de services innovants notamment dans le domaine numérique** afin de

- Favoriser l'appropriation des nouvelles technologies de l'information par le plus grand nombre
- Reconstitution et développement de l'offre numérique – bibliothèques numériques et services en ligne – en complémentarité des collections physiques



**Compétences requises :**

Très bonne connaissance des enjeux culturels du livre et de la lecture, des outils numériques et de leurs enjeux  
Connaissance des politiques publiques, connaissances administratives, juridiques et financières dans le domaine  
bibliothéconomique et des collectivités locales

Méthodologie de positionnement des bibliothèques au regard de ces enjeux et des politiques publiques territoriales

Méthodes d'analyse et de diagnostic (mercatique des bibliothèques) : contexte démographique, social, économique et  
politique du territoire

Expérience confirmée de direction d'une médiathèque (ou réseau) et de pilotage de projets culturels en direction des  
publics.

Expérience de la gestion administrative, financière et humaine d'un service culturel

Capacité rédactionnelle

Très bon relationnel, dynamisme, autonomie, disponibilité

**Rémunération statutaire + 13<sup>ème</sup> mois**

**CDD 12 mois - possibilité de maintien sur le poste à l'issue**

Pour toute candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation (avec référence du poste) à l'attention de  
Monsieur le Maire,

Service DCRH, 177 avenue Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS

ou par email :

[recrutement\\_secteur\\_b@ville-genevilliers.fr](mailto:recrutement_secteur_b@ville-genevilliers.fr)

**Réf. : DIRMEDIA22/DCJ/CC**